

A Noisy-le-Sec, le 12 février 2025

Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil,
Madame la DASEN de Seine-Saint-Denis,
Sous couvert de Madame la Principale du collège Jacques Prévert

Objet : Préavis de grève pour la période du 20 mars au 21 mars 2025

La section syndicale SUD Éducation 93 du collège Prévert a l'honneur de déposer auprès de vous conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant tous les personnels exerçant dans l'établissement pour les jours suivants : 20 et 21 mars 2025

En effet, nous entendons ainsi permettre aux personnels de participer aux actions autour des thèmes et des revendications suivantes :

- Ouverture de classes supplémentaires
- Pour la création de postes d'enseignants et de personnels de vie scolaire
- Pour la défense du service public d'éducation et des moyens pour le service public d'éducation

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre attachement au service public d'éducation.

La section syndicale SUD Éducation 93 du collège Jacques Prévert de Noisy-le-Sec